



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(15)/L.3
7 mai 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quinzième réunion directive
Genève, 27 juin 1997
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

INSCRIPTION D'UNE ORGANISATION NATIONALE NON GOUVERNEMENTALE
AU REGISTRE CONFORMEMENT A LA DECISION 43 (VII)
DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Consumer Unity & Trust Society

Note du secrétariat de la CNUCED

1. La Consumer Unity & Trust Society (CUTS), organisation nationale non gouvernementale, a récemment demandé à être inscrite au Registre de ces organisations visé par les sections III et IV de la décision 43 (VII) du Conseil.
2. Conformément à la décision 43 (VII) du Conseil, et après consultation de l'Etat membre intéressé, le Secrétaire général de la CNUCED a inscrit la CUTS au Registre.
3. Des renseignements concernant cette organisation figurent dans l'annexe à la présente note.

Annexe

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA "CONSUMER UNITY & TRUST SOCIETY" (CUTS)

Historique

1. L'exécution d'un programme de communication en matière de développement rural en 1983, année où la loi de 1969 sur les monopoles et les pratiques commerciales restrictives a été modifiée et élargie aux pratiques commerciales déloyales, a conduit un groupe de citoyens du Radjastan (Inde) à fonder la CUTS le 15 mars 1984, Journée mondiale des droits des consommateurs. La CUTS a été officiellement enregistrée le 11 juin 1984.

Buts et objectifs

2. L'objectif de la CUTS est la justice sociale et l'équité économique aux niveaux national et international, sur la base du principe "*Value for People*". Ses domaines d'activité concernent le consumérisme, la santé, l'environnement, la sécurité, le commerce et l'économie. Conformément à l'article 3 de ses statuts, la CUTS s'emploie notamment à : lancer et réaliser des programmes de promotion des intérêts des consommateurs et de l'intérêt public en Inde; promouvoir, organiser et encourager des mesures en faveur de l'accès aux biens de consommation et aux services aux consommateurs; étudier des problèmes d'intérêt public et concernant la protection des consommateurs et proposer des solutions; publier des études, des périodiques et des rapports relatifs aux biens et services destinés aux consommateurs; réaliser des travaux de recherche et des études de cas sur des biens de consommation; diffuser des connaissances et des informations, et sensibiliser le public à différents problèmes de consommation et d'intérêt public dans une optique d'information scientifique; conseiller les pouvoirs publics pour l'élaboration et l'application de lois visant à préserver les intérêts des consommateurs et des citoyens; créer et administrer des laboratoires pour l'expérimentation d'échantillons de biens de consommation; contribuer à l'adoption et à la définition de normes pour différents types de biens de consommation et de services aux consommateurs; coopérer avec des institutions régionales et internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, menant des activités analogues. La CUTS est membre fondateur du Comité technique sur l'éco-étiquetage du Gouvernement indien. En 1994, elle a lancé un programme en Asie du Sud intitulé "South Asia Watch on Trade, Economics and Environment" (Veille en Asie du Sud sur le commerce, l'économie et l'environnement), dont

l'objectif est de renforcer les capacités de groupes de protection de l'environnement et de groupes de consommateurs, ainsi que de membres des médias dans la région, pour une meilleure compréhension des problèmes complexes posés par les réformes de marché et la mondialisation.

Membres

3. La CUTS compte plus de 1 000 membres à vie dans toutes les régions de l'Inde. Elle a créé plus de 300 groupes indépendants d'action sociale en Inde, qui constituent ses membres institutionnels.

Structure

4. La CUTS se compose d'une assemblée générale, constituée par l'ensemble des membres à vie, qui se réunit chaque année, et d'un comité exécutif élu par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans, qui se réunit au moins deux fois par an. Le Comité exécutif est chargé de la gestion de l'organisation et est habilité à constituer des comités ou sous-comités. Les responsables de la CUTS sont le Président, le ou les Vice-Présidents, le Secrétaire général, les Secrétaires et cosecrétaires et le Trésorier.

Ressources financières

5. Les ressources financières de la CUTS proviennent principalement de dons et de contributions de donateurs. Les cotisations des membres et la vente de publications constituent une autre source de financement.

Relations avec d'autres organisations internationales

6. La CUTS est affiliée à Consommateurs International. Elle travaille également en liaison avec plusieurs autres organisations, dont le Réseau d'action sur les pesticides et la Coalition internationale d'action au développement.

Publications

7. La CUTS publie régulièrement quatre bulletins, diverses études, des rapports, des guides du consommateur et des manuels de formation.

Liaison

8. La liaison avec la CNUCED sera assurée par le Secrétaire général, M. Pradeep S. Mehta.

Adresse

9. Consumer Unity & Trust Society

3-B Camac Street

Calcutta 700 016

Inde

Télégramme : CONTRUST

Téléphone : (91 33) 29 7391/29 2786

Télécopieur : (91 33) 29 7665/76 2785

10. La langue de travail de l'organisation est l'anglais.
